

COMPTE-RENDU DE LA REUNION « REVENUS DES PERSONNES AGEES »

LUNDI 08 JUIN 2009

Participants : Delphine Paccard (CRAM), Hélène Carayon-Durand (CRAM), Christine Depaepe (Conseil général 34), Elisabeth Ferreyros (Conseil général 34), Roger Rabier (INSEE), Laura Diffre (CCAS Montpellier), Sylvia Maille (DRASS)

La réunion a pour objectif de travailler sur les méthodes statistiques d'estimation des revenus des personnes âgées. Ce travail devrait aboutir à une publication partenariale faisant l'état de la connaissance sur ce sujet.

Roger Rabier présente d'abord les sources statistiques dont on dispose à l'Insee sur les revenus. Il mentionne auparavant les questions que nous devons nous poser : quelle population on étudie, sur quel niveau géographique.... Il signale également que l'Insee publiera dans le cadre d'une étude sur les projections de personnes âgées dépendantes réalisée en partenariat avec le conseil général de l'Hérault, un volet sur les revenus des personnes âgées. Le groupe de la POSS-LR sur les minima sociaux et la précarité financière travaille de son côté aux revenus des adultes, mais à partir de sources que l'on pourrait utiliser pour les séniors. Par ailleurs, le groupe sur les indicateurs relatifs aux personnes âgées animé par Delphine Paccard a aussi dégagé un certain nombre d'indicateurs de revenus.

Les sources de données :

Les revenus des personnes âgées peuvent être appréhendés au travers des **revenus fiscaux** des ménages. Ils sont disponibles et selon 2 tranches d'âges : 60-74 et 75 ans et plus. Il s'agit des revenus primaires (salaires, pensions-retraites...) avant impôt et avant redistribution donc sans les prestations sociales. On peut déduire de cette source la structure du revenu fiscal, ce qui est intéressant pour les 60-74 ans qui peuvent être encore actifs. La dernière année disponible est 2006.

Documentation Insee sur la source *Revenus fiscaux localisés*

Cette source permet de connaître la distribution et la structure des revenus en fonction de la tranche d'âge (60 à 74 ans et 75 ans et plus) du référent fiscal du foyer pour les territoires comptant au moins 10 000 habitants.

Les niveaux géographiques sont : Arrondissement départemental, Aire urbaine 1999, Catégorie de commune dans les aires urbaines et les espaces urbains 1999, Canton ou ville, Commune, Département, Groupement à fiscalité propre (intercommunalité) 2007, Groupement à fiscalité propre, Métropole, Ile-de-France / Province, Région croisée avec la catégorie de commune dans les aires urbaines et les espaces urbains 1999, Région, Tranche de taille d'aire urbaine 1999, Tranche de taille de commune détaillée 1999, Tranche de taille de commune 1999, Tranche de taille d'unité urbaine détaillée 1999, Tranche de taille d'unité urbaine 1999, Unité urbaine 1999, Zone d'emploi

Les fichiers sur la distribution des revenus contiennent les indicateurs suivants :

- Nombre d'unités (ménages, personnes, UC)
- Quartiles du revenu fiscal
- Déciles du revenu fiscal
- Moyenne
- Ecart-Type
- Indice de Gini

Le fichier sur la structure des revenus contient les indicateurs suivants :

- Part des ménages imposés
- Parts des revenus catégoriels dans le revenu fiscal (salaires, pensions-retraites-rentes, bénéfiques, autres).

Par ailleurs, la source « **revenus localisés** » de l'Insee permet de mesurer en 2006 le revenu effectivement disponible (après impôt et redistribution) au niveau départemental pour 2 tranches d'âge : 60-74 et 75 ans et plus (âge de la personne de référence du foyer fiscal). Cette source permet de mesurer le niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation), de calculer des taux de pauvreté par rapport à un seuil défini annuellement et de calculer des indicateurs d'inégalités comme l'écart inter décile.

Les autres sources de données pouvant appréhender le revenu des personnes âgées ne portent que sur les sous-populations correspondant aux publics pris en charge par chaque organisme:

- Conseils généraux :
 - o Les bénéficiaires de l'APA qui concerne les GIR 1 à 4 dont on connaît les revenus
 - o Les bénéficiaires de l'aide sociale pour les personnes autonomes aux revenus faibles
- CRAM :
 - o Les bénéficiaires de la PAP pour les GIR 5 et 6 dont on connaît les revenus
 - o La base retraite de la CRAM qui permet notamment de savoir si la personne détenait une pension d'invalidité , l'AAH ou encore le RMI au moment de la liquidation de sa retraite. Mais cette base ne concerne que le régime général.
- CRAM, MSA, RSI :
 - o Les titulaires du minimum vieillesse
- MSA, CAF :
 - o Les titulaires du RMI de plus de 55 ou 60 ans
- CCAS :
 - o Les bénéficiaires des aides extra-légales
- CAF :
 - o Les prestations versées aux plus de 60 ans (ou 55 ans) comme l'aide au logement (CAF). Des taux d'effort pour le logement pourraient être calculés pour cette population.

Et l'Insee va disposer très prochainement des résultats du **recensement de la population** qui permettra de caractériser les conditions de vie des personnes de plus de 60 ans :

- o Part des actifs après 60 ans
- o Structure familiale
- o Statut d'occupation du logement
- o Evolution dans le temps
- o Migrations des personnes âgées depuis 5 ans

Delphine Paccard mentionne le travail réalisé entre la CAF11 et la CRAM pour détecter les personnes qui pourraient bénéficier de l'aide au logement parce qu'ils sont titulaires du minimum vieillesse.

Roger Rabier évoque aussi la structure de consommation des personnes âgées qui est connue par **l'enquête nationale sur le budget des ménages** ainsi que son évolution (part consacrée au logement, à l'alimentation...) ; mais les résultats ne pourront être fournies qu'au niveau national.

Des taux d'effort pour le logement, également au niveau national, pourraient aussi être calculés à partir de **l'enquête logement de l'Insee** ; ce qui pourrait être relié à la rupture de la vie professionnelle.

Le travail réalisé pourrait aussi, de son point de vue, être mis en lien avec le coût d'hébergement en maison de retraite ; mais cela ne concerne que 7% des personnes âgées.

L'ORS s'est vu confié dans le cadre du programme d'études du Plan régional de santé publique, programme séniors, une étude sur l'exploitation statistique qui pourrait être faite à partir des données collectées lors de l'octroi de l'APA aux conseils généraux et de la PAP à la

CRAM. Ses résultats permettront de connaître précisément les données de revenus collectées à cette occasion. En particulier il faudra veiller à savoir si ce sont les revenus du couple qui sont comptabilisés, par exemple dans le cas d'un couple de personnes âgées touchant le minimum vieillesse. La notion de revenu fiscal peut aussi varier selon la source et devra être précisée.

On voit que pour beaucoup de données il sera difficile de descendre en dessous du niveau départemental, voire national. Mais quand ce sera possible, le niveau géographique pertinent serait soit le bassin de vie soit le bassin gérontologique.

Chaque organisme présent décrira ses sources de données selon un modèle qui leur sera envoyé en même temps que le compte-rendu. Ces fiches descriptives pourront faire l'objet d'un 1^{er} document de travail méthodologique à réaliser pour octobre 2009. Sylvia Maille s'occupe de décrire la base précarité.

Projet de publication :

Il s'inscrirait dans le cadre de la POSS-LR , avec une échéance de juin 2010.

Les points suivants pourraient être abordés :

- Démographie, vieillissement , localisation des personnes âgées
- Activité des séniors
- La décomposition de leurs revenus
- Précarité financière des séniors: taux de pauvreté, inégalités...
- Aides légales auxquelles elles ont droit et analyse des revenus de ceux qui y ont recours
- Approche territoriale rural / urbain
- Revenus et dépendance : revenus positionnés par rapport aux seuils de l'APA (voir publication Insee à paraître sur l'estimation des personnes âgées dépendantes, en partenariat avec le CG34) ; revenus des personnes touchant l'APA.
- Encadré sur les aides extra-légales versées par le CCAS de Montpellier, à titre d'exemple
- Structure des dépenses (niveau national) ; taux d'effort...

Une 1^{ère} contribution sera établie à partir de l'exploitation des revenus localisés et des revenus fiscaux par Roger Rabier et Sylvia Maille : positionnement des départements de la région par rapport à la France... Puis seront exploités les résultats du recensement (disponibles à compter du 1^{er} juillet sur le site de l'Insee) .

Roger Rabier se renseigne auprès de l'Insee pour voir les conditions dans lesquelles la publication peut voir le jour : partenariat avec l'Insee...

La prochaine réunion se tiendra fin septembre. D'ici là les participants sont invités à remplir les fiches sur les sources les concernant selon le modèle joint.
--

Sources de données sur les revenus des personnes âgées

Données individuelles

Intitulé de la base	
Description de la population couverte et limites du champ observé au travers de cette source	
Zone géographique couverte	
Précautions d'utilisation	
Type de revenus décrits (fiscaux, avec ou sans prestations, pour le couple...)	
Liste des variables de la base caractérisant les conditions de vie de la personne âgée	
Dernière année disponible et périodicité de mise à jour	
Coordonnées de la personne ressource (nom, prénom, tél, mail)	

Sources de données sur les revenus des personnes âgées

Données agrégées

Intitulé de la source	
Unité géographique observé	préciser le(s) niveau(x) géographiques étudiés : <input type="checkbox"/> région LR <input type="checkbox"/> département <input type="checkbox"/> canton <input type="checkbox"/> commune <input type="checkbox"/> autre, préciser :
Zone géographique couverte	
Liste de variables pouvant caractériser les revenus, la précarité financière des personnes âgées	
Précautions d'utilisation	
Dernière année disponible et périodicité de mise à jour	
Coordonnées de la personne ressource (nom, prénom, tél, mail)	